



Annonce concernant les inscriptions définitives des étudiants ayant réussi le concours d'accès aux ENSAs du Maroc

Les candidats admis sur la liste d'attente 2 devront déposer leurs dossiers d'inscription obligatoirement dans l'établissement d'affectation entre le 08 et le 12 septembre 2025.

Les candidats ayant déposé leurs dossiers dans un établissement différent de celui de l'affectation devront retirer leurs dossiers et finaliser leurs inscriptions dans l'établissement d'affectation entre le 08 et le 12 septembre 2025.

Des listes seront affichées selon les places disponibles, pour cela les candidats qui ne sont retenus dans aucune liste sont invités à consulter les sites des établissements à partir du 15 septembre 2025.

NB: Pour plus d'informations, merci de consulter le site de l'établissement d'affectation.